



Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrite à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur, 29300 QUIMPERLÉ

Réunion Comité Directeur du 12 octobre 2020 Compte-rendu

Cette réunion s'inscrit dans le calendrier suite à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui s'est tenue le 9 octobre 2020. Sur les 11 membres élus du Comité Directeur 10 sont présents :

Vincent BALOCHE – Hervé BOURHIS – Laurent BRIENS – Philippe BURBAN – Annie CAUFRIEZ – Rodolphe HOESTLANDT – Michaël LE TOLLEC – Christian MAHO – Pascale MARTIN BOURHIS – Stéphane TRIHINE

Absent excusé : Stéphane HÉLAINE

Hervé, récemment élu Président lors de l'Assemblée Générale du 09 octobre dernier, remercie les membres présents et félicite Rodolphe pour son entrée au Comité Directeur.

Avant de définir les orientations de la saison 2020-2021, il est nécessaire de procéder à l'élection du Bureau et à la nomination des pilotes d'activités et des différentes commissions.

♦ Bureau

Hervé BOURHIS → élu Président lors de l'AG
Pascale MARTIN BOURHIS → Secrétaire (adhésions/administratif)
Stéphane HÉLAINE → Trésorier

Stéphane TRIHINE → Président adjoint
Philippe BURBAN → Secrétaire adjoint (CR de réunion)
Vincent BALOCHE → Trésorier adjoint

♦ Activités sections / répartition des tâches

Tout membre, hors Comité Directeur, désirant épauler les pilotes, sera le bienvenu.

Hockey

Laurent B. espère trouver un hockeyeur qui se chargera de remonter les informations concernant la section.

Apnée

Annie C. se charge de la section.

Plongée scaphandre

Hervé B. souhaite être épaulé par un(des) volontaire(s) pour l'organisation des plongées, le planning des DP, ...
Annie C. participera à l'organisation des baptêmes.

Jeunes plongeurs

Vincent BONNEROT et Stéphane T. repartent pour la saison.

Communication

Interne : Philippe B. prend le relais de Vincent BALOCHE qui le briefera pour le blog. Hervé, administrateur Overblog et VP Dive, restera disponible.

Externe : Philippe B. sera épaulé par Pascale MB.

Bateau

Stéphane T. propose de s'en charger au-moins pendant la durée de la garantie. Rodolphe H. et Christian M. se proposent de l'épauler.

Il est nécessaire de trouver des membres volontaires pour assurer la "veille", vérifier la ligne de mouillage lors de gros temps, éviter le remplissage de l'annexe par fortes pluies...

Matériel

Bouteilles : Philippe B. poursuit la gestion.

EPI : Michaël LT prend en charge le suivi et l'entretien des gilets stabilisateurs, masques, détendeurs, ..., aidé de Rodolphe H. et Philippe B.

Compresseurs : Stéphane T. pour la partie technique et Philippe B. pour la réglementation en assureront le suivi.

Animations

Christian M. continuera à organiser le repas club, si toutefois les mesures COVID 19 s'allègent, et la journée T.I.V.

♦ Saison 2020 - 2021

Adhésions

Jean-Yves BLAISE a souhaité suspendre son inscription suite à l'AG, tant que des décisions ne sont pas prises par le CD concernant la date limite des inscriptions pour les personnes participant aux activités.

Effectivement, on note tous les ans un certain laxisme de la part, notamment, des anciens adhérents qui tardent à remettre leur dossier d'inscription. En cas d'accident ces dérives, regrettables engageraient la responsabilité du club, du président et du DP.

La date limite des inscriptions est portée au **mercredi 04/11** (07/11 section jeunes plongeurs), à l'issue des vacances scolaires de Toussaint.

Au-delà de cette date, tout membre qui n'est pas à jour de son dossier d'inscription se verra interdit de piscine et de toute activité encadrée par le club.

Une liste des adhérents à jour de leur cotisation, et donc autorisés à entrer à la piscine, a été éditée et sera réactualisée à chaque inscription. Un pointage sera effectué par le DP ou un représentant du CD à l'entrée de la piscine.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité par le CD, communication sera faite rapidement sur KAS Overblog.

Hockey

Laurent B. propose une "initiation hockey", ouverte aux membres de l'association, lors de la séance piscine du mercredi 18/11/2020 de 20h15 à 22h00 à Scaër.

Projets saison

- Nitrox : le CD maintient la décision prise lors d'une précédente réunion et commentée en AG du 09/10/2020. Il ne souhaite pas investir dans la réparation du compresseur Nitrox, tant que tout ne sera pas mis en œuvre pour étendre son utilisation à un maximum de plongeurs.

A cette fin, il est nécessaire de composer une "Commission Nitrox" qui devra réfléchir sur les modifications à apporter à l'installation actuelle, définir un cahier des charges, en étudier la faisabilité et établir des devis.

Cette commission sera pilotée par Stéphane H., accompagné de Stéphane T. et Philippe B., ainsi que par tout membre qui voudra s'y joindre.

Côté formation, le club dispose suffisamment de moniteurs en interne.

- Règlement Intérieur & Statuts : révisions prévues dans le courant de l'année.

Pascale MB pilotera un groupe de réflexion avec l'aide de Philippe B.

- RIFAA : Annie C. se charge d'organiser les formations.
- Entretien du matériel : Michaël LT s'en charge, Rodolphe H. et Philippe B. l'aideront si besoin.

Il est très important d'en assurer la traçabilité. Philippe B. le secondera dans cette tâche.

Il est important de rappeler aux membres qui empruntent du matériel, le coût de celui-ci et la nécessité d'en prendre soin.

Le CD prend la décision d'envoyer en révision tous les détenteurs cette saison (sauf ceux qui ont déjà été faits ainsi que les neufs). Les révisions se feront ensuite annuellement par tiers.

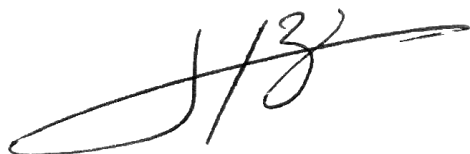
♦ Divers :

- L'ex-club de Bertrand GUILLAUME souhaite être accueilli par le K.A.S pour un week-end plongée à la Toussaint. Une plongée vendredi 30/10, deux plongées samedi 31, une plongée dimanche 1^{er}/11, pour 10 à 12 plongeurs. Nécessité de mettre à disposition pilotes et gonfleurs. Si le bateau n'est pas rempli, possibilité d'ouvrir la sortie aux membres du K.A.S.
- A l'issue de la saison, il est décidé d'hiverner le bateau à Loctudy pour des raisons de garantie ; date à déterminer avec la Sté Bord à Bord et en fonction de la météo.
- Difficulté de paiement du carburant, Stéphane T. propose de prendre une "carte carburant" à l'hypermarché Leclerc pour faciliter l'organisation des pleins d'essence du bateau : accord du CD à l'unanimité.
- Michaël LT souhaite avoir des précisions sur les garanties couvertes pour les adhérents/encadrants. Vincent Ba. prend en charge la "Commission Assurance" afin d'étudier l'étendue des garanties.
- Hervé B. contactera Guillaume RUELLO pour discuter de ses propos tenus en fin d'AG.

♦ Prochaine réunion du Comité Directeur :

Lundi 23/11/2020, rendez-vous au local du Bel air à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



Le Secrétaire Adjoint

